

Fiabilité des abris en cas d'irradiation

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **35 (1988)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-367559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fiabilité des abris en cas d'irradiation

En date du 4 mars 1987, le conseiller national Helmut Hubacher a posé la question suivante au Conseil fédéral:

En cas de catastrophe nucléaire, il ne faudrait pas enclencher la ventilation, car, comme l'affirme l'Office fédéral de l'énergie, les filtres d'abris ne retiennent pas les gaz rares. Que faut-il entendre par gaz rares dans la langue de tous les jours? Ne s'agit-il pas tout simplement de gaz radioactifs?

Réponse du Conseil fédéral du 9 juin 1987

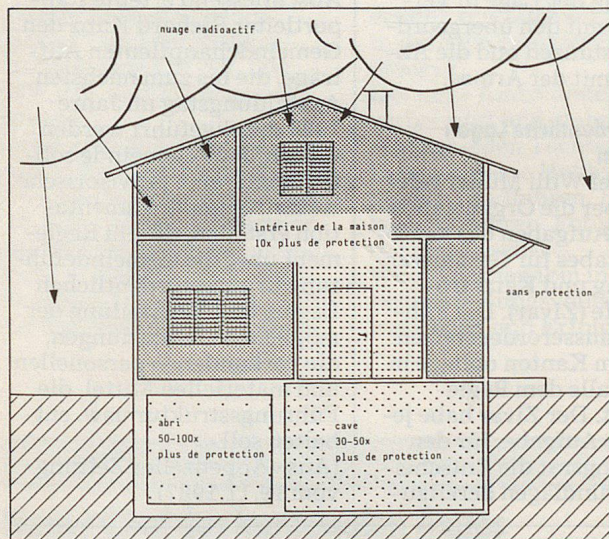
On appelle gaz rares les éléments sous forme gazeuse que sont l'hélium, l'argon, le néon, le crypton, le xénon et le radon. Ils n'ont ni couleur ni odeur et n'entrent dans aucune combinaison chimique. Les gaz rares forment des isotopes radioactifs et d'autres qui ne le sont pas. En cas d'accident dans une centrale nucléaire, il peut y avoir libération d'isotopes radioactifs du crypton et du xénon. Le terme chimique de gaz rare n'a pas d'équivalent populaire; il

n'est nullement destiné à masquer la radioactivité.

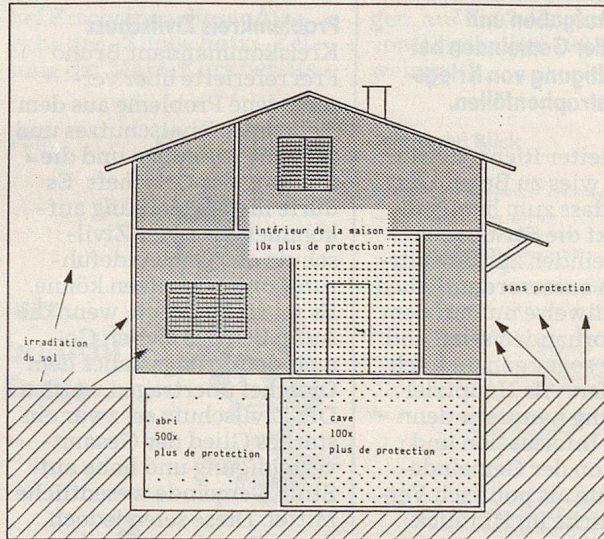
Contrairement aux autres groupes de nucléides, les gaz rares sont très volatils, de sorte qu'ils pénètrent aisément par les joints des fenêtres et des portes – voire par les filtres –, causant alors la contamination externe des personnes exposées. Par ailleurs, ces gaz ne provoquent pour ainsi dire aucune contamination interne, parce qu'ils ne se déposent pas dans le corps humain.

Vaut-il mieux enclencher les filtres ou

non? L'abri protège aussi bien du rayonnement externe (nuage radioactif) que de l'inhalation. Il faut distinguer deux situations, soit l'aération naturelle, la porte de l'abri étant ouverte sur l'intérieur du bâtiment, et l'aération par les filtres, l'abri étant entièrement fermé. Dans les deux cas, les gaz rares radioactifs peuvent s'introduire à la faveur du renouvellement de l'air. La différence importante réside dans le fait que le renouvellement naturel de l'air dans une maison suisse typique est de 2-3 fois moins rapide que dans un abri ventilé artificiellement. Les gaz rares pénétreront donc plus vite dans ce dernier cas. C'est la raison pour laquelle les autorités recommandent d'arrêter la ventilation et d'ouvrir la porte de l'abri qui donne sur l'intérieur de la maison. Quant à savoir si, dans les proches alentours d'un accident, on est mieux protégé en condamnant entièrement les ouvertures des abris et en recourant à la ventilation artificielle avec filtre de protection, la question est à l'étude. ■



Ces facteurs de protection se fondent sur l'hypothèse dans laquelle on recourt à l'aération naturelle des locaux (ventilation non enclenchée, porte de l'abri ou de la cave ouverte sur l'intérieur du bâtiment).



En cas d'irradiation du sol, le mode d'aération – artificielle ou naturelle – des locaux n'a pas d'influence sur les facteurs de protection.

Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime. Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90
Succursales: Münsingen BE,
Hofstetten SO, Degersheim SG,
Dielsdorf ZH, Gordola TI
Küssnacht am Rigi, Samedan

KRÜGER